



11 Santé et sécurité durant les loisirs

11.1 Introduction

Les accidents de loisirs sont plus fréquents que les accidents professionnels et entraînent un fort absentéisme, ce qui impacte l'entreprise. Un employé qui est attentif à sa sécurité au travail devrait l'être aussi pendant ses loisirs.

11.2 Comment procéder

1. Sensibiliser les employés aux dangers des activités de loisirs (sport, bricolage, ménage, etc.) hors du travail ;
2. Organiser des campagnes de prévention (par exemple : port du casque à vélo, échauffement avant le sport, etc.) ;
3. Promouvoir une culture de sécurité, même en dehors du travail, et encourager les employés à en discuter avec leurs proches.

Même si les loisirs relèvent de la vie privée, les principes de sécurité au travail peuvent y être appliqués. Les accidents non professionnels entraînent plus d'absences que les accidents professionnels, il est donc important de les prendre en compte.

11.3 Actions recommandées

- Utiliser des supports de sensibilisation adaptés à la saison ;
- Discuter avec la direction d'éventuelles actions comme des réductions pour l'achat de casques ou des contrôles de sécurité pour les vélos et skis des employés ;
- Se tenir informé des nouvelles publications sur la sécurité, disponibles sur des sites comme www.suva.ch ou www.bfu.ch.